



Association nationale pour les intérêts des cyclistes
Birkenweg 61 | Case postale | CH-3001 Berne
Tel 031 318 54 11 | info @pro-velo.ch | www.pro-velo.ch

Communiqué de presse

Berne, le 7 novembre 2015

Le vélo a moins la cote auprès des enfants et des adolescents

Depuis quelques années, les enfants et les adolescents se déplacent nettement moins souvent à vélo. C'est ce qu'indique une étude récemment publiée par l'Office fédéral des routes (OFROU). L'assemblée des délégués de PRO VELO a adopté aujourd'hui une résolution qui demande à la Confédération et aux cantons de créer des incitations en faveur du vélo.

Comme l'indique une étude de l'Office fédéral des routes parue en juin, l'utilisation du vélo chez les enfants et les adolescents a fortement diminué entre 1994 et 2010. Toutes les tranches d'âges sont concernées: depuis 1994, la part du vélo est passée de 38% à 24% chez les 13-15 ans, de 26% à 13% chez les 16-17 ans et de 20% à 5% chez les 18-20 ans. Les raisons en sont les trajets plus longs, la concurrence des transports publics et le «taxi parental».

L'auteur de l'étude, le spécialiste en sciences sociales Daniel Sauter, considère cette évolution comme un changement de paradigme: les parents ont tendance à conduire plus souvent leurs enfants jusqu'à leurs destinations respectives, alors que les adolescents renoncent de plus en plus aux véhicules individuels pour privilégier les transports publics et les déplacements à pied.

«Nous sommes très préoccupés par la baisse de popularité du vélo chez les enfants et les adolescents», confie Christoph Merkli de PRO VELO Suisse. «Car comme dit le dicton, ce qu'on n'apprend pas jeune, on ne l'apprend jamais». L'usage du vélo comme moyen de transport quotidien n'est pas seulement important pour le développement physique et mental des enfants et des jeunes: il est aussi décisif pour le choix modal ultérieur. L'expérience montre que les enfants et les adolescents qui n'ont pas fait de vélo se mettent très rarement en selle à l'âge adulte. Les conséquences sont prévisibles: effets négatifs pour la santé, mais aussi pour l'environnement et le besoin de surfaces de transport. Sans oublier les coûts croissants pour le public et les contribuables.

Pour ces raisons, l'assemblée des délégués de PRO VELO a adopté aujourd'hui une résolution, dans laquelle l'association pour les intérêts des cyclistes demande à la Confédération, aux cantons et aux communes:

- de promouvoir et d'asseoir le vélo comme moyen de transport dans les écoles. En particulier, en assurant des places de stationnement en nombre suffisant et des trajets sûrs ainsi qu'en renonçant aux interdictions de venir à l'école à vélo, ce qui d'ailleurs n'est pas autorisé par la loi.
- de soutenir et de renforcer la formation et le perfectionnement de la conduite du vélo, en particuliers en offrant dans toute la Suisse la possibilité de passer un examen vélo;
- inciter les parents et les écoles à encourager la pratique du vélo chez les enfants et les adolescents;
- d'informer le public sur les bénéfices de l'usage du vélo ;
- d'adapter les infrastructures physiques afin de rendre l'usage du vélo sûr et attrayant, notamment pour les plus jeunes acteurs de la circulation.

Renseignements

Jean-François Steiert, président de PRO VELO Suisse et conseiller national, 079 204 13 30

[La résolution « Mobilité des enfants et des adolescents » \(PDF\)](#)

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale des cyclistes en Suisse. Elle représente les intérêts des cyclistes à l'échelle nationale et regroupe 40 associations régionales et plus de 33 000 membres individuels.